

RAPPORT N° 400 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 13 AOÛT 2023

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 5 au 12 août 2023 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au cours de cette période, au moins une (1) personne a été assassinée en commune de Mabayi de la province de Cibitoke et un (1) adolescent a été grièvement blessé à la machette en province de Bururi.

Le rapport déplore aussi un (1) cas d'arrestation et détention arbitraires d'un policier qui a dénoncé la corruption en mairie de Bujumbura.

1. Atteinte au droit à la vie

- Dans la nuit de mercredi 9 août 2023 vers 20 heures, Isidore Niyongabo alias Maisha, responsable de la ligue des jeunes Imbonerakure (jeunesse affiliée au parti au pouvoir, le CNDD-FDD¹) dans la commune de Mabayi de la province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi), a été assassiné par des individus non identifiés à son domicile situé sur la colline de Gasebeyi de la zone de Ruhororo dans la même commune.

Selon des sources locales, alors qu'il se trouvait à son domicile avec sa famille, Isidore Niyongabo a été assassiné à coups de balles tirées dans la tête par des individus qui se sont immédiatement repliés en direction du parc national de la Kibira. Des habitants de cette localité ont suspecté des rebelles rwandais du FLN (Front de libération nationale) installés dans cette immense forêt depuis bientôt une décennie d'être auteurs de l'assassinat. La victime a en effet été parmi les personnes qui ont alerté des militaires qui sont vite intervenus lorsque ces rebelles voulaient se ravitailler de force, vers la fin de la semaine dernière, dans les ménages

¹ Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie.

situés à la lisière de la Kibira. Rappelons encore que ces affrontements armés ont occasionné des victimes des deux côtés².

2. Atteinte au droit à l'intégrité physique

- Dans nuit de vendredi 11 août 2023 vers minuit, un jeune adolescent connu sous le nom de Jean de Dieu Siryamungu, âgé de 16 ans, a été grièvement blessé à la machette au niveau du coup et des bras par des individus non identifiés sur la colline de Mahonda, en commune et province de Bururi (sud du Burundi).

Selon des sources locales, la victime a été vite évacuée, dans un état très critique, vers l'hôpital de Bururi où elle reçoit des soins intensifs.

SOS-Torture Burundi déplore la persistance des attaques ciblées en province de Bururi après une certaine période d'accalmie et demande aux autorités policières et administratives de mener une enquête approfondie afin d'identifier les auteurs et les traduire devant la justice.

3. Violation du droit à liberté de mouvement : arrestation et détention arbitraires

- Dans la journée de samedi 5 août 2023, le caporal-chef de police Jérôme Niyonkuru a été arrêté par la police et conduit *manu militari* au cachot du Commissariat général de la Police judiciaire en mairie de Bujumbura (ouest du Burundi) après avoir publiquement dénoncé la veille, mais sans viser aucune personne bien déterminée, la corruption qui gangrène les services de la Police spéciale de roulage et sécurité routière (PSR) et de la mairie de Bujumbura.

Selon le porte-parole de la Police nationale du Burundi (PNB), Jérôme Niyonkuru est poursuivi pour les infractions d' « imputation dommageable et dénonciation

² Voir la publication du précédent rapport hebdomadaire sur le lien : <https://sostortureburundi.org/wp-content/uploads/2023/08/Rapport-hebdomadaire-no-399-FR-2.pdf>.

calomnieuse » qu'il aurait commises dans sa dénonciation de la corruption, sous forme de prêche, au sein des services de la police et de la mairie de Bujumbura, respectivement le jeudi et le vendredi de la semaine dernière. Dans une vidéo devenue virale, car largement relayée sur les réseaux sociaux, Jérôme Niyonkuru, se réclamant d'être l'envoyé de Dieu, a mis en garde les agents de la PSR et de la mairie de Bujumbura en ces termes : « [...] Vous êtes rongés par la corruption. Dieu m'a envoyé pour vous le dire. Vous ne verrez pas le royaume de Dieu avec ces pots de vin ».

SOS-Torture Burundi dénonce l'arrestation illégale et arbitraire de l'agent de police Jérôme Niyonkuru et demande sa libération immédiate. En effet, à part que le policier n'a fait que répéter des propos qui sont régulièrement tenus par les hautes autorités du pays, en l'occurrence le président de la République qui dénonce la corruption dans plusieurs services de l'Etat, les infractions qui lui sont imputées ne réunissent pas leurs éléments constitutifs. Ainsi, entre autres éléments constitutifs, les articles 264 et 267 du code pénal en vigueur au Burundi qui prévoient et répriment les infractions d'imputation dommageable et de dénonciation calomnieuse exigent que les propos diffamatoires ou calomnieux soient de nature à porter atteinte à l'honneur ou à la considération d'une personne bien déterminée. Or, dans le cas d'espèce, les propos tenus n'ont visé aucune personne bien déterminée et c'est la raison pour laquelle le placement en garde à vue de ce policier constitue juridiquement une détention illégale et arbitraire.



SOS – Torture/Burundi

Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.